

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrication SAURER		Type V 2 C - H - "Communal"		Modèle année 1956/59		Niveau-type N° 2°0 2 7-C	
Caractéristiques Châssis type "V2C-H-Kommunal" et moteur type "CR2D" à gauche de cabine vers marche-pied sous siège s/plaq.-constr. - Direction avancée Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4									
Constructeur du châssis AG., Adolph SAURER, Arbon TG (CH)									
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s/part.sup. longeron vers jumelle de ressort et s/plaq.									
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur partie supérieure du bloc-moteur									
Type du moteur C R 2 D									
Position du mot. à l'avant Fraie-moteur sur échappement SAURER									
Cylindres 5'816 cm³		Fraie de remorque s/demande: à air compr. (dir. et indir.)		Dimensions ext. en mm					
Temps 4		Transmission mécan. av. surc. Trawl/Cabest. -		Longueur *)					
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 8 (4x2)		Crochet de rem. s/demande		Largeur 2'200			
Entraînement s/roues AR		Vitesses en trs 6,8-10,2 km/h		Vels avant 1'760		Hauteur -			
Nombre d'axes 2		Vitesses en prise dir. 49,5-74 km/h		Vels arrière 1'670		Empattement *)			
Nombre de pneus 6		Blocage différentiel s/demande (**)		Diam. de brsq. *)		Perte à faux arr. *)			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne av. servo à air comprimé, sur toutes les roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, agissant sur les roues arrière									
Poids avant arr. total Pneumatiques avant arr. Dimensions int. en mm									
A vide - - - -		- - - -		Dimension 9.00-20 9.00-20		Longueur -			
Charge utile - - - -		- - - -		Charge pneu 2'000 2'000		Largeur -			
Total 4'400 3'000		- - - -		12 Ply 12 Ply		Hauteur -			
Garantis de fabr. 4'000 3'000		12'000 - - - -		- - - -		Hauteur ridelles -			
Poids max. garanti pr. train routier 22'000 sans tolérance		Nombre de portes - - - -		Perte à faux arr. - - - -					
Direction: position à droite - avancée		Marque du moteur SAURER		C. V. train 80 DIN					
Alésage 115		Cours 140		C. V. Impôts 29,624					
Forme de la carrosserie véhicules communaux (exécution individuelles)									
Nombre de places: total - (avant - milieu - arr. - ) Places debout -									
Siège arrière - Siège-car -									

BT  
1/63  
CC  
30.4.63

Phares: marque	Equipement doit être contrôlé	Indicateurs de direction
Feux de croisement	par l'expert cantonal lors de	
Feux de position	l'expertise individuelle.	Essuie-glace
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1. ton)
Feux arrière		Rétroviseur
Rélecteurs		Indicateur de vitesse
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage II° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	24 Volts	
Mesure du bruit	84 dB au régime fixé par le régulateur (env. 2'100 t/min.)	

Observations et exceptions

- \* ) Dimensions: vu qu'il s'agit d'exécutions spéciales, l'expert cantonal doit relever les dimensions lors de l'expertise individuelle.
- \*\* ) Blocage du différentiel: indiquer sur le rapport d'expertise si le véhicule est équipé d'un tel dispositif.

Lieu et date de l'expertise-type  
(5.12.1958)

Arbon, le 6.12.1956  
Arbon, les 13 et 14.8.1958

La Commission d'expertise-type